

# SEANCE DU 25 JUIN 2018

~~~~~

**Date de convocation** : 18 Juin 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GROSSET, Maire.

**Etaient Présents** : DAYDE Francis, HILAIRE Christine, JOUVE André, BLANCHOIN Eliane, CUOQ Virginie, CHAMPEAU Alain, SZABO Jacques, FORD Odile, BERGERET Sylvie, MASSIBOT Michelle, MOURIER Patrick, POURRAZ Mylène, COLONGIN Michel et BOUTEILLON Malorie.

**Etait Absent** : SANCHEZ DEL VALLE Rafael

**Etaient Absents excusés** : UBASSY Robert, GLAZEWSKI Nathalie et DUFFAU Pierre.

Procuration de M. DUFFAU Pierre à Mme HILAIRE Christine, de M. UBASSY Robert à CHAMPEAU Alain et de Mme GLAZEWSKI Nathalie à Mme MASSIBOT Michelle.

M. BLANCHOIN Eliane a été nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 5 février 2018 est approuvé après lecture.

## **1) Bibliothèque :**

Monsieur le Maire présente la nouvelle bibliothécaire qui débutera le 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur un poste à mi-temps. Il lui donne la parole afin qu'elle expose son parcours professionnel et ses motivations.

Mme Nathalie APARISI âgée de 40 ans, a 18 ans d'expérience professionnelle dans divers domaines ; la culture, le tourisme, la gestion administrative financière et comptable. Elle est lauréate du concours d'Adjoint du Patrimoine de 1<sup>er</sup> classe.

Elle est pacsée et a deux enfants. Elle a suivi son conjoint dans différentes régions et ils ont choisi de s'établir définitivement sur Saint Paul Trois Châteaux. Sa carrière professionnelle est donc très diversifiée ; réceptionniste, agent d'accueil bibliothèque et médiathèque, chargée de mission Unesco, Direction d'Office de

Tourisme et Patrimoine, chargée de projet en Communauté de communes et assistante administrative.

Mme Eliane BLANCHOIN demande si un poste à mi-temps sera suffisant sachant qu'aujourd'hui Martine COMBEROUSSE est à temps plein ?

M. Francis DAYDE estime un mi-temps trop juste d'autant plus si des actions sont mises en place avec les écoles.

Mme Nathalie APARISI répond que dès son arrivée elle établira un diagnostic et présentera un bilan. Le premier travail sera de faire le point sur les collections et définir un projet avec les élus. Elle préconisera le mode de fonction et proposera ce qui apportera une valeur ajoutée à la bibliothèque. En fonction de la volonté des élus, leurs choix seront développés, comme par exemple la mise en place d'un règlement intérieur, d'ateliers d'écritures etc... Elle précise qu'elle est particulièrement tournée vers les enfants et les personnes empêchées.

Mme Odile FORD rejoint M. Francis DAYDE et pense qu'avec la nouvelle bibliothèque plus accessible le mi-temps ne sera pas suffisant.

Mme Sylvie BERGERET demande en quelle catégorie le concours d'Adjoint du Patrimoine de 1<sup>er</sup> classe appartient.

Mme Nathalie APARISI répond qu'il s'agit un concours de catégorie C. Elle l'a choisi car ce concours est plus polyvalent que celui en catégorie A.

Mme Sylvie BERGERET souhaiterait qu'elle soumette un projet afin de promouvoir l'existant. Elle rappelle que l'aménagement de la nouvelle bibliothèque sera fait en parallèle.

Mme Odile FORD demande si elle est une grande lectrice ?

Mme Nathalie APARISI confirme qu'elle lit tout type de livre mais plus particulièrement des romans.

M. Michel COLONGIN demande si l'éloignement de son lieu d'habitation n'est pas un souci ?

Mme Christine HILAIRE précise que son propre époux travaille sur Saint Paul Trois Château et cela n'est pas si loin.

Mme Nathalie APARISI explique que le lieu d'habitation a été choisi pour être à mi-chemin entre son emploi et celui de son conjoint qui travaille au Musée d'Art Sacré du Gard à Pont-Saint-Esprit.

Mme Odile FORD l'informe qu'il existe une Association du Patrimoine sur la commune de Grillon.

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de signer une convention avec le CDG du Vaucluse pour l'aide qu'il apporte à la commune pour le recrutement de ce poste. Le coût de cette prestation est de 500 €.

Mme Sylvie BERGERET demande si cette aide n'est pas d'office dans leur rôle.

M. le Maire explique que le CDG de Vaucluse propose à la demande des aides pour le recrutement, l'établissement de la paye, assistance et conseil en ressources humaines etc... Ces prestations sont facultatives et payantes.

M. le Maire donne les résultats de l'appel d'offres concernant les travaux de construction de la Bibliothèque et de la Salle Multi-activités.

|          |                                  |                   | H.T.         | T.T.C.       |
|----------|----------------------------------|-------------------|--------------|--------------|
| LOT N°1  | MACONNERIE - VRD                 | FLOREAL           | 214 272.71 € | 257 127.25 € |
| LOT N°2  | CHARPENTE COUVERTURE             | VR CONSTRUCTION   | 98 500.00 €  | 118 200.00 € |
| LOT N°3  | ETANCHEITE                       | SAB ETANCHEITE    | 8 942.02 €   | 10 730.42 €  |
| LOT N°4  | REVETEMENTS DE SOLS FAIENCES     | ART DES SOLS      | 34 180.97 €  | 41 017.16 €  |
| LOT N°5  | CLOISONS PLATRERIE PLAFONDS      | IPP BRACHET       | 8 350.83 €   | 10 021.00 €  |
| LOT N°6  | MENUISERIE VITRERIE OCCULTATIONS | MOB               | 76 940.86 €  | 92 329.03 €  |
| LOT N°7  | SERRURERIE                       | FMMB              | 12 395.69 €  | 14 874.83 €  |
| LOT N°8  | ENDUITS DE FACADES               | SUN FACADE        | 41 856.98 €  | 50 228.38 €  |
| LOT N°9  | PEINTURE                         | METTRE EN CUISINE | 16 200.90 €  | 19 441.08 €  |
| LOT N°10 | CVC PLOMBERIE SANITAIRES         | REBOUL COTTE      | 65 935.97 €  | 79 123.16 €  |
| LOT N°11 | ELECTRICITE                      | TDELEC            | 30 776.00 €  | 36 931.20 €  |

## **2) Communauté de Communes Enclave des Papes et Pays de Grignan : Projet de mutualisation**

Lors de la réunion du conseil communautaire du 22 mars 2018, le projet de schéma de mutualisation pour la période 2018-2020 a été présenté. L'article L. 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) a précisé cette obligation de mutualisation pour les intercommunalités.

L'ensemble des membres du conseil ont reçu le projet. Le conseil municipal doit donner son avis dans un délai de trois mois, à défaut de délibération, son avis est réputé favorable.

A ce jour, la commune de Grillon bénéficie de l'instruction des demandes d'urbanisme (gestion ADS Application du Droit des Sols). Les autres mutualisations existantes sont l'achat groupé de défibrillateurs, de barrières et le groupement de commande pour les travaux de voirie.

Les mutualisations en cours de réalisation sont un S.I.G. (Système d'Information Géographique), prestations informatiques, la Défense

Extérieure Contre l'Incendie (DECI), gestion du personnel, l'archivage, la mise en réseau des bibliothèques. D'autres thèmes ont été abandonnés ou sont en suspens comme les assurances, le plan de sauvegarde, les hydrocarbures, acquisition de panneaux de signalisation, livraison des repas pour les cantines scolaires, fournitures de bureau, photocopieurs.

M. André JOUVE trouve le volet voirie intéressant.

M. le Maire explique que ce groupement de commande dépend de la commune de Valréas qui est coordinatrice avec l'appui d'un technicien de la commune. Il précise que le groupement de commande par la communauté de communes est relativement long et fastidieux et il donne l'exemple des poteaux incendies pour lequel une commande directe est plus simple.

### **3) Agrandissement du Cimetière :**

L'appel d'offres a été attribué à la seule entreprise de maçonnerie qui a postulé l'Entreprise VIAL des Pilles pour un montant de 116 596,40 €.

### **4) Epicerie**

M. le Maire annonce qu'il a reçu un potentiel repreneur M. Christophe PIQUET. Cuisinier de métier, il projette de développer l'activité d'épicerie avec une partie traiteur pâtisserie et plats à emportés (couscous, paella etc.).

M. Patrick MOURRIER signale que Leader Price ferme à la fin du mois.

M. le Maire précise qu'il n'a aucune information officielle, officieusement c'est une fermeture pour travaux.

Mme Mylène POURRAZ demande s'il y avait d'autres candidats pour le local de l'épicerie.

M. le Maire confirme mais que la préférence est donnée pour l'activité épicerie.

Mme Eliane BLANCHOIN demande si le loyer sera le même.

M. le Maire confirme que le tarif sera à 5 € le m<sup>2</sup> soit 300 € par mois.

Affaire à suivre...

### **5) Questions Diverses :**

- SMBVL : M. le Maire informe du prochain départ du SMBVL sur Valréas à la cité du végétal et gardera le rez-de-chaussée pour le système d'alerte.

- M. le Maire rappelle que le Mardi 3 Juillet le pique-nique de la cantine scolaire aura lieu comme chaque année à la maison des chrétiens.

- Ancienne Poste : une déclaration préalable va être déposée pour la rampe handicapée extérieure. Une rencontre avec l'Architecte et Mme CARUANA est prévue.

- M. Alain CHAMPEAU informe qu'une équipe de Grillon est championne de Vaucluse et se rendra à Strasbourg.

- Mme Malorie BOUTEILLON adresse des remerciements pour la Fête de la musique. Cette manifestation s'est très bien passée.

Elle rappelle le bal du 13 juillet et le loto du 14 juillet. Elle remercie la municipalité d'organiser le Feu d'artifice le 13 juillet.

M. le Maire félicite le comité des Festivités et malgré certaines réticences le choix d'organiser la Fête de la musique en semaine fut une belle réussite.

M. le Maire souligne les belles démonstrations de l'association Arabesques pendant les auditions.

M. le Maire rappelle que vendredi 29 juin aura lieu la fête de l'école élémentaire avec la remise traditionnelle des dictionnaires aux élèves de CM2. La Fête de l'école maternelle a eu lieu vendredi dernier.

- Mme Odile FORD présente ses excuses pour son absence lors de l'accueil des nouveaux Grillonnais,

Mme Odile FORD demande le devenir de la ruine de M. EVENO va devenir ?

M. le Maire pense qu'il y a un projet de construction par les nouveaux acquéreurs mais la mairie n'est pas informée.

Mme Odile FORD rappelle qu'un arbre pousse au Vialle au niveau de la Porte Neuve.

Elle demande des informations sur les travaux du Pont du Merdaris. M. le Maire répond qu'il attend le devis de l'artisan M. Coundouris.

Mme Odile FORD souhaiterait une mise en valeur du bassin ovale avec peut-être des calades etc...

Elle informe de l'installation par les services techniques de 7 nouveaux panneaux faits par l'Association du Patrimoine. Il s'agit d'une fresque et de 6 reproductions d'anciennes cartes postales.

Elle signale qu'il faut enlever le panneau Saint Yves et celui de l'épicerie paysanne.

Mme Christine HILAIRE informe que les propriétaires du terrain ont déjà demandé à l'épicerie paysanne de retirer le panneau mais sans succès.

Mme Odile FORD demande où est le panneau de la Place de Grillon.

M. André JOUVE répond qu'il est dans le canal.

Mme Odile FORD demande le devenir de l'étage après le départ du SMBVL ?

M. le Maire répond que rien n'est prévu pour le moment.

- Mme Michèle MASSIBOT, qui a eu des contacts avec les infirmières récemment, demande des informations sur les panneaux de la Maison de Santé.

M. le Maire répond qu'il est informé mais aujourd'hui d'autres problèmes sont plus urgents concernant les sols et les climatisations. Une procédure risque d'être lancée à l'encontre des entreprises.

- Mme Eliane BLANCHOIN informe que suite au décès de M. VOLLANT le CCAS a récolté 396 € conformément au souhait de la famille qui a demandé aux personnes voulant offrir des fleurs de faire plutôt un don au CCAS de Grillon. Elle remercie vivement la famille.

Elle informe que la cérémonie des nouveaux arrivants a compté 25 familles avec de jeunes couples, des ménages avec des enfants, des artisans électriciens, un hypnothérapeute et une vitrailiste... Ils ont trouvé un village très accueillant et dynamique. Elle regrette que peu d'associations étaient représentées. L'association du Patrimoine, Majuscules et Arabesques ont répondu présent.

- Mme Christine HILAIRE signale sur la Place de la Bourgade un marché nocturne le 25 juillet à 17h et le 1 août en journée de 10h à 19h.

- M. Francis DAYDE annonce une représentation du Théâtre du Rond-Point le 11 juillet au Vialle,

Les Nuits de L'enclave les 21 et 23 juillet avec possibilité de se restaurer sur place avec des Food Truck.

Concernant les écoles de Grillon, les effectifs sont fortement en baisse avec 98 élèves en élémentaire, il faudrait 102 élèves pour éviter la fermeture d'une classe.

L'Association des Maires de France a annoncé l'augmentation de l'aide accordée aux communes qui ont maintenu la semaine à 4 jours et demi. Cette aide passe de 0,54 cents à 1 € de l'heure.

- Maison Milon : M. le Maire informe que l'Entreprise Gielly prévoit de quitter la Maison Milon dans un an pour plusieurs raisons ; l'extension de son activité, la création d'une légumerie et malheureusement des difficultés à cohabiter avec l'Association Delta Lab.

M. le Maire est inquiet car cela fait perdre un loyer annuel de 19 098,60 €.

Une réflexion plus profonde devra être menée sur le devenir de la Maison Milon...

Mme Malorie BOUTEILLON explique que l'Association Delta Lab vient d'adresser un mail aux associations afin d'expliquer que la subvention annuelle que la commune verse à l'association Delta Lab correspond aux frais d'électricité couvert par les loyers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Jean-Marie GROSSET

Christine HILAIRE

Francis DAYDE

Pierre DUFFAU

Eliane BLANCHOIN

André JOUVE

Michelle MASSIBOT

Robert UBASSY

Nathalie GLAZEWSKI

Patrick MOURIER

Alain CHAMPEAU

Rafael SANCHEZ DEL VALLE

Mylène POURRAZ

Virginie CUOQ

Malorie BOUTEILLON

Jacques SZABO

Michel COLONGIN

Odile FORD

Sylvie BERGERET